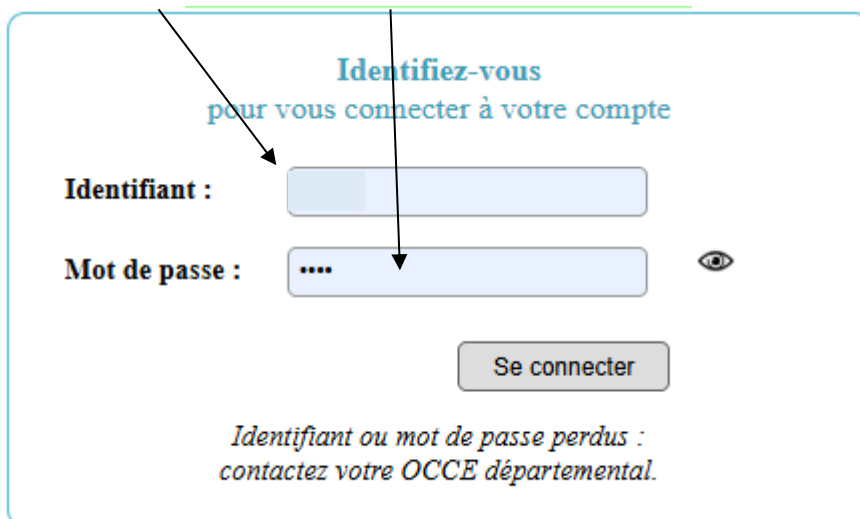


TUTORIEL RETKOOP

Etablissement du Compte-Rendu d'Activités et du Compte-Rendu Financier au 31/08

- Se munir de votre **identifiant** et de votre **mot de passe**.
En cas d'oubli, nous contacter par courriel (ad94@occe.coop) ou au 01.49.61. 65.17.
- Se connecter à l'adresse suivante : <https://www.retkoop.occe.coop>
Penser à l'enregistrer dans vos favoris/marque page pour gagner du temps.
- Renseigner **identifiant** et **mot de passe**, puis cliquer sur envoi.



Identifiez-vous
pour vous connecter à votre compte

Identifiant :

Mot de passe : 

*Identifiant ou mot de passe perdus :
contactez votre OCCE départemental.*

SOMMAIRE DU TUTO :

1. [Accès au cahier de comptabilité 2025 – 2026 – p2](#)
2. [Saisie de l'arrêté de caisse – p3](#)
3. [Saisie du détail des subventions territoriales éventuelles – p4](#)
4. [Vérification du solde bancaire au 31/08 – p5](#)
5. [Clôture du cahier de compta – p6](#)
6. [Saisie du Compte-rendu d'activités \(CRA\) – p6](#)
7. [Rattachement des justificatifs – p7](#)
8. [Retrouver le Compte-Rendu dans Retkoop – p8](#)

1. Accès au cahier de comptabilité de l'année passée

Attention : Il est archivé par Retkoop depuis le 01/09

- Dans les **archives de la coop** (en bas à gauche de l'écran d'accueil), cliquer sur **1. Les cahiers de compta., les Comptes-Rendus, etc. des années scolaires passées.**

Chaque année entre le 1^{er} et le 30 septembre, l'adhésion à l'OCCE 94 doit être renouvelée.

L'adhésion est saisie, et elle va être vérifiée par l'OCCE 94.

Informations à propos de l'École Publique Jules Ferry

Les archives de la coop. :

1. Les cahiers de compta, les Comptes-Rendus, etc.
2. Des comptes-rendus
3. Dans le "grenier", des documents archivés

- Sélectionner le cahier de l'**année passée**

Visualisation classique	Ventilation assistée	Ce cahier de compta est :	
Année 2026 - 2027	Année 2026 - 2027		vide, inutilisé
Année 2025 - 2026	Année 2025 - 2026		en cours d'utilisation

2. Saisie de l'arrêté de caisse au 31/08

- Si la coopérative dispose d'espèces au 31/08, il faut les détailler par catégorie de monnaie dans l'arrêté de caisse : en bas du cahier de comptabilité, cliquer sur

L'arrêté de caisse

- Saisir le détail des pièces et billets dans le coffre de la coopérative au 31/08.
Le total doit correspondre au solde du compte de caisse (compte 530 du cahier de compta).

Arrêté de caisse			
		Nombre	Somme
Billets :	200,00	0	0,00
	100,00	0	0,00
	50,00	2	100,00
	20,00	1	20,00
	10,00	1	10,00
	5,00	0	0,00
Pièces :	2,00	3	6,00
	1,00	1	1,00
	0,50	0	0,00
	0,20	0	0,00
	0,10	0	0,00
	0,05	0	0,00
	0,02	2	0,04
	0,01	0	0,00
			Total :
Solde donné par les écritures de l'année (case 530) :			137,04
		Différence :	0,00
Bravo Jean ! L'arrêté de caisse est bon. Recalculer			

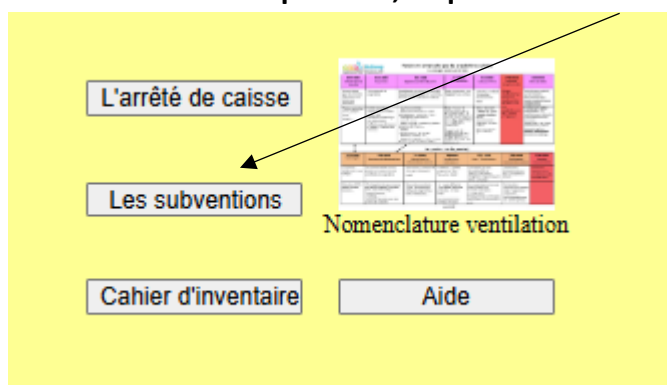
- Cliquer sur

- Cliquer sur

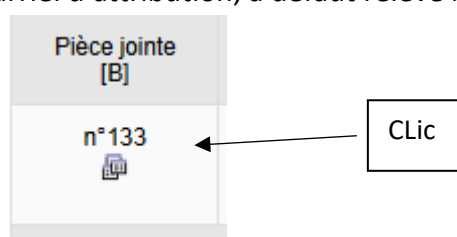
3. Saisie du détail des subventions territoriales éventuelles

- **Si la coopérative a perçu des subventions de la mairie, de la région, de l'AESN ...**
(Compte 7410 Subventions reçues), elles devront être justifiées par des copies d'extraits de compte bancaire ou des notifications d'attribution (lettre, courriel...).

- En bas du cahier de comptabilité, cliquer sur **Les subventions**.



- Le tableau récapitulatif des subventions a déjà été pré-rempli avec vos écritures comptables.
- **Cliquer sur le numéro d'écriture pour rattacher la pièce justificative** (courrier ou courriel d'attribution, à défaut relevé bancaire):



- Cliquer sur : **Choisir un fichier** puis sur **Envoyer l'image** et **Retour aux subventions**.

Archivage

Écriture du 31.08.2026 : "SUBVENTION CLASSE EAU - CE2" ; 700,00 €.

Où se trouve l'image du document 026 : **Choisir un fichier** Aucun fichier choisi

Dans la colonne B du cahier, ne pas utiliser . ; : ; / \ espace et autres signes de ponctuation.

Envoyer l'image

Retour aux subventions

⇒ Si la pièce justificative est bien rattachée, la cellule est désormais verte.

(3) **Détails et justifications des subventions enregistrées en compte 7410 arrivées entre le 1^{er} septembre 2025 et le 31 août 2026:**
Les subventions de l'Etat, des collectivités locales ou territoriales, doivent être enregistrées et justifiées par des copies d'extraits de compte bancaire ou des notifications d'attribution.

Pièce jointe [B]	Dates de versement [D]	Origine des subventions [E]	Montants [AK]
n°026 	2026-08-31	SUBVENTION CLASSE EAU - CE2	700,00
total :			700,00

➤ Cliquer sur

➤ Cliquer sur

Attention : Les subventions d'associations (ex : OCCE, APE... ne doivent pas être enregistrées dans ce compte mais dans le compte « 7410 – Subventions d'association »

4. Vérification du solde bancaire au 31/08

➤ Vérifier que le **solde bancaire** calculé en bas du cahier de comptabilité correspond bien au **relevé BRED au 31/08**.

Après pointage, le dernier relevé BRED devrait indiquer un solde de : 225,89

➤ Pour cela, **le pointage des écritures comptables avec la banque doit être à jour** (colonne H « Pointage » du cahier de comptabilité : **cases à cocher** quand les montants apparaissent sur le relevé bancaire).

Visio de 4min pour bien comprendre le pointage de la comptabilité et de la banque :
<https://youtu.be/s4zzqtEMMj8?si=Q29qDvER6iqHGk7X>

n° de P.J. B	C	Date *	Libellé des opérations *	n° de chèque, remise, bordereau référence de règlement F	Action - Projet - Thème - regroupement d'écritures, etc. G	Pointage H
022		15/02/2024	 ACHAT MATERIEL PROJET COURT METRAGE	7584337		X

5. Clôture du cahier de compte

- Lorsque toutes les étapes précédentes ont été validées, Retkoop permet de **clôturer le cahier de compte**.

- En bas du cahier de comptabilité, cliquer sur le bouton

Clôture de ce cahier de compte.

⇒ Vous accédez à une édition du Compte Rendu Financier pour **relecture et validation**.

Compte de fonctionnement général du 1.09.2025 au 31.08.2026					
CHARGES			PRODUITS		
6070 0008	Achats d'objets à revendre	350,00	7070 0008	Ventes d'objets	520,00
6168 1008	Assurances	24,00	7080 0008	Activités éducatives	257,00
6181 0008	Activités éducatives	1 037,20	7410 0008	Subventions des collectivités locales (3)	700,00
6270 0008	Frais bancaires	55,80	7551 0008	Contributions participatives	0,00
6586 0008	Cotisations versées à l'OCCE 94	172,80	7551 1008	Subventions d'associations	0,00
6700 0008	Dépenses exceptionnelles	10,00	7562 0008	Participation des familles	920,00
6800 0008	Biens durables	30,50	7700 0008	Recettes exceptionnelles	0,00
Total des dépenses (A) :		1 680,30	Total des recettes (B) :		2 397,00
Résultat de l'année 2025-2026 (B-A) (+/-) : 716,70					
Bilan simplifié au 31 Août 2026					
ACTIF			PASSIF		
Soldes des comptes au 31.08.2026			Rapport à l'actif - passif au 31.08.2025		
512	Banque (1)	1 284,40	110	Report à nouveau au 1.09.2025 (**)	592,00
514	Banque Postale, ex-CCP (1)	0,00	Résultat de l'année 2025-2026 : 716,70		
530	Caisse en espèces (2)	24,30			
5...	Autre compte	0,00			
Total de l'actif :		1 308,70	Total du passif :		1 308,70

- Après validation, **clôturer le cahier de comptabilité** en cliquant en bas de l'écran sur le bouton

Clôture définitive de ce cahier de compte.

- Sinon, retourner au cahier de comptabilité pour faire des modifications.

⇒ Vous accédez à l'écran de **saisie** du Compte-Rendu d'Activités.

6. Saisie du Compte-rendu d'activités (CRA) - Obligatoire

- **Cocher** quand la réponse est positive **ou compléter** par un nombre, selon les items.

A. Vie coopérative		
A.1. Des conseils de coopératives ont-ils eu lieu ? si oui, à quelle fréquence ?		
A.1.a Conseil de coopérative de classe (nombre dans l'année)	01	5
A.1.b Conseil de coopérative d'école ou d'établissement (nombre dans l'année)	02	0
A.2. Si les conseils de coopérative n'ont pas eu lieu, pour quelle(s) raison(s) ?		
A.2.a Manque de temps	03	☒
A.2.b Manque d'intérêt pour cette instance	04	☐
A.2.c Absence de formation	05	☐

- Valider en cliquant successivement sur

Valider les modifications

puis sur

Passer à la suite

⇒ Vous accédez à **l'édition** du **Compte-Rendu d'Activités**.

➤ Relire votre CRA et **faire des modifications si nécessaire**.

➤ **Passer à la suite si le CRA est correct.**

⇒ Vous accédez à **l'édition** du **Compte-Rendu Financier**.

Vous pouvez l'imprimer pour la commission de contrôle et pour l'archiver avec vos documents comptables.

Version imprimable de ce C.R.F.

BRAVO les CRA et CRF sont terminés !

Il ne reste plus qu'à rattacher les justificatifs 😊

7. Rattachement des justificatifs

En bas de l'écran, les pièces justificatives à joindre sont listées.

➤ **Le quitus (feuille de signatures)**

Imprimer le document, réunir la commission de contrôle **et faire signer le quitus par les vérificateurs** (= au moins un enseignant n'ayant pas tenu la comptabilité + un parent d'élève élu).

➤ **Le relevé bancaire au plus proche du 31/08**

Pour nous adresser ces documents (Uniquement dans Retkoop – PAS d'envoi POSTAL !)

➤ **Les intégrer dans Retkoop** => scanner les documents en basse qualité (attention la taille maximale acceptée du scan est de 500 ko) :

- Cliquer sur **Parcourir...** pour sélectionner votre scan puis cliquer sur **Envoyer l'image**
- Si Retkoop bloque, le fichier dépasse 500ko => **Pour**

diminuer la taille de votre fichier Pdf en quelques secondes :

<https://pdfcompressor.com/fr/>

Papiers à envoyer à l'OCCE 94, soit par la poste, soit par mel :	soit en les archivant ici, s'ils sont numérisés :
1. une copie de la page 1 du Compte-rendu papier (page quitus) (identité de la Coopérative Scolaire, numéro(s) de(s) compte(s) bancaire(s), commission de contrôle, au moins 2 signatures valides de vérificateurs aux comptes (quitus), signature de Jean DUPONT, mandataire, etc). (Plus d'aide) Imprimez cette page quitus !	Où se trouve l'image de la page quitus signée : Parcourir... / Aucun fichier sélectionné. Envoyer l'image Pas de page quitus disponible ici.
2. une copie du relevé du compte "BRED n° 9 999" , où figure le montant : 490,82 € , ainsi qu'une copie du relevé du compte "Banque Postale n° 9 999 99 X" , où figure le montant : 321,73 € .	Où se trouve l'image du relevé bancaire : Parcourir... / Aucun fichier sélectionné. Envoyer l'image Pas de relevé bancaire disponible ici.
3. et comme, les subventions des collectivités territoriales sont de 1 500,00 € , le(s) justificatif(s) de ce montant.	Où se trouve l'image du-des justif de subvention(s) : Parcourir... / Aucun fichier sélectionné. Envoyer l'image Pas de justif de subvention(s) disponible ici.

[Retour sommaire](#)

Vous pouvez imprimer votre CRF pour l'archiver dans votre classeur de comptabilité, mais **ne pas nous l'envoyer** : nous sommes informés de sa saisie et y avons accès via Retkoop.

- Il ne reste plus qu'à attendre la validation de l'OCCE 94.

L'état de traitement de votre Compte-Rendu s'affiche en bas à droite du Compte-Rendu. Vous serez averti.e de la validation par un courriel.

Papiers à envoyer à l'OCCE 94, soit par la poste, soit par mel :	soit en les archivant ici, s'ils sont numérisés :	Validation de l'OCCE 94 :
1. une copie de la page 1 du Compte-rendu papier (page quitus) (identité de la Coopérative Scolaire, numéro(s) de(s) compte(s) bancaire(s), commission de contrôle, au moins 2 signatures valides de vérificateurs aux comptes (quitus), signature de Jean DUPONT, mandataire, etc). Plus d'infos Imprimez cette page quitus !	Où se trouve l'image de la page quitus signée : Parcourir... Aucun fichier sélectionné. Envoyer l'image Pas de page quitus disponible ici.	pas encore vérifié !
2. une copie du relevé du compte "BRED n° 9 999", où figure le montant : 490,82 €, ainsi qu'une copie du relevé du compte "Banque Postale n° 9 999 99 X", où figure le montant : 321,73 €.	Où se trouve l'image du relevé bancaire : Parcourir... Aucun fichier sélectionné. Envoyer l'image Pas de relevé bancaire disponible ici.	pas encore vérifié !

Merci de votre patience, nous faisons au plus vite mais il y a 612 autres coopératives...
Vous pouvez déjà commencer la comptabilité de la nouvelle année sans attendre la validation de l'année précédente.

8. Retrouver le Compte-Rendu dans Retkoop

- Pour retourner au Compte-Rendu après l'avoir refermé, en haut de l'accueil cliquer sur

Le Compte-Rendu 2026 puis sur **Passer à la suite** 2 fois.

Chaque année entre le 1^{er} et le 30 septembre, l'adhésion à l'OCCE 94 doit être renouvelée.

[Adhésion](#)

L'adhésion est saisie, et elle va être vérifiée par l'OCCE 94.

[Le Compte-Rendu 2026](#)
doit être établi avant le 30 septembre 2026.

Le C.R. est saisi, et il va être vérifié par l'OCCE 94.

[Imprimez la page quitus !](#)

Changement de mandataire et/ou de signataire(s)

imprimer le papier suivant

[changement pour le compte bancaire n° 9 999 \(BRED\)](#)

et l'envoyer renseigné à l'OCCE 094.

Un Grand Merci pour votre travail et votre collaboration. Nous sommes à votre disposition pour toute question, n'hésitez pas à nous contacter !